

# / ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DES CMCAS

## FO N'A PAS SIGNÉ LE PROTOCOLE ÉLECTORAL

mars 2014

***FO ÉNERGIE ET MINES RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT À LA DÉMOCRATIE, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX.***

Depuis 2009, date de la dernière consultation électorale sur l'élection des administrateurs des CMCAS, les fédérations syndicales se sont retrouvées en 2012 pour travailler sur un nouveau protocole.

Faute d'une unité de vue des fédérations syndicales sur ce dossier et un droit d'opposition, c'est le Ministère qui avait en charge de fixer la date et les modalités de cette élection.

Après le courrier du Ministre MARTIN, nous signifiant la prorogation des mandats des administrateurs de CMCAS à fin 2014, les employeurs nous ont invités le 29 janvier à une bilatérale pour nous présenter un nouveau protocole.



### **POURQUOI FO ÉNERGIE ET MINES N'A PAS SIGNÉ LE PROTOCOLE ÉLECTORAL ?**

Sans Groupe de Travail Paritaire, sans élément de débat, sans pouvoir participer à l'élaboration du cahier des charges du prestataire, sans pouvoir discuter sereinement sur la faisabilité de ce scrutin, les employeurs convoquaient le 6 février 2014 une Commission Paritaire de Branche avec ce point à l'ordre du jour.

Après avoir écouté les objections, remarques et interrogations des délégations syndicales et demandé une suspension de séance, la délégation des employeurs a indiqué qu'ils portaient à la signature la version initiale du protocole sans intégrer la moindre remarque.

FO Énergie et Mines a toujours souhaité, un mode de scrutin qui permette de renforcer la légitimité des administrateurs des Caisses Mutuelles Complémentaires d'Action Sociale.

FO Énergie et Mines est intervenue auprès des employeurs lors de la Commission Paritaire de Branche du 6 février 2014, pour souligner le risque que faisait planer sur cette légitimité un processus électoral qui comporterait plusieurs points pouvant faire l'objet de contentieux électoraux.

Pour FO Énergie et Mines, élire les administrateurs de CMCAS dans des conditions contestées et contestables et, qui plus est, loin d'être « au-dessus de tous soupçons », c'est mettre en danger le statut des électriciens et des gaziers.

Pour FO Énergie et Mines la pérennité du mode de financement par le 1 % comme des choix de son utilisation dans le cadre des valeurs que porte notre fédération passe par une consultation électorale « irréprochable » tout comme doit l'être également la gestion des organismes sociaux.

**FO Énergie et Mines réaffirme son attachement à la démocratie  
mais pas à n'importe quel prix !**

**AVANÇONS**  
*sur l'essentiel*  
**PROTEGEONS**  
*l'indispensable*